



Procès-verbal n°18 de la réunion du Conseil d'administration du 14 mai 2024

Présents : Mmes M.Joliet (vice-présidente), C.Nicolas, C.Porphyre, MM. JP. Delchef (*président*), S.Faraone, A.Geurten, J.Nivarlet (*vice-président*), B.Scherpereel (*secrétaire général*), P. Thomas (*trésorier général*).

Excusés : MM., M. Marnette, JP Vanhaelen,

La réunion a lieu à Jambes dans les locaux de l'ADEPS et débute à 17h30

0. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion est approuvé à l'unanimité

1. Compétition 2023-2024.

1.1. *Organisation du final 4 des 18 et 19 mai 2024*

M.Joliet, membre du département compétition de Basketball Belgium, présente le programme du week-end. La gestion des tâches administratives et de représentation sont réparties entre les membres du CdA.

Le président présente les résultats de la concertation qui a eu lieu avec les représentants de BVL afin de viser l'uniformité dans la gestion des 2 événements, les garçons à Anvers et les filles à Jumet.

1.2. *Organisation des play-off régionaux des 25 et 26 mai 2024*

M.Joliet, présidente du département championnat, présente le programme du week-end. Elle fait part des nombreuses difficultés dues aux autres activités programmées que ce soit les play-off seniors régionaux ou provinciaux, le final 4 ou le blocus des plus âgés.

Sur sa proposition, aucune amende ne sera infligée pour les matches de classement.

Sur la base de ces constats, il s'avère indispensable de revoir le format et le calendrier de la compétition.

1.3. *Play-off seniors régionaux*

M.Joliet, présidente du département championnat, présente le programme des matches restants. Elle relève le succès populaire rencontré par ces rencontres.

1.4. *Awards 2023-2024*

La remise des Awards est confirmée le 19 juin 2024 à Castor Braine lors du match Belgian Lions - Côte d'Ivoire.

2. Assemblées provinciales 2023-2024.

2.1. *Date et lieu des assemblées provinciales, communication du CdA*

C. Nicolas, présidente du département relations CP-CDA, rappelle les dates et lieux des assemblées provinciales. Les membres du CdA confirment leur présence à l'une ou l'autre assemblée.

Ils approuvent les éléments de la communication, présentée par le président, qui sera faite au nom du CdA.

Compte tenu du fait que 2 assemblées provinciales ont lieu le 21 mai (Liège et BBW) et le 24 mai (Namur et Luxembourg), le président et le vice-président en assureront la présentation.

2.2. *Ordre du jour des assemblées provinciales*

C. Nicolas, présidente du département relations CP-CDA, fait part des résultats de l'examen des documents qu'elle a reçus.

2.3. *Mise à l'honneur des futurs arbitres régionaux*

Compte tenu que le stage des candidats arbitres régionaux aura lieu les 7 et 8 juin 2024, leur mise à l'honneur est postposée à l'assemblée générale des arbitres qui aura lieu le 25 août 2024.

3. Assemblée générale du 15 juin 2024

3.1. *Rapports annuels*

Les membres du CdA procèdent à l'examen des premiers rapports annuels qui font l'objet d'une approbation.

3.2. *Proposition de modifications statutaires*

Les membres du CdA approuvent la liste des propositions de modifications statutaires présentées par le président. Dans un premier temps, elles seront débattues à la prochaine réunion de la commission législative.

En outre, le trésorier-général présente une proposition de modification de l'article PF8 qui fait également l'objet d'une approbation.

Sur la base des retours des clubs concernant l'application du système au cours de la saison actuelle, plusieurs considérations ont été émises au sujet de la mise en œuvre du PM12 :

- La régularisation des indemnités de formation payées lors des saisons précédentes ne permettra pas une intégration directe du système dans l'outil informatique, ayant peu d'impact sur les clubs, puisque la majorité d'entre eux devait percevoir la formation dans le club et cela favorise les grands clubs ;
- Les indemnités perçues pour des clubs inactifs alourdissent le paiement des indemnités de formation pour les clubs actifs ;
- Le nombre d'alignements n'est pas adapté au coefficient ;
- Le réel intérêt formatif d'avoir un coefficient pour les divisions P4 à P2 est remis en question ;
- Le nombre d'années de paiement met à mal les finances des clubs ;
- Les rencontres de coupe ne sont pas programmées dans le système en fonction de la division de l'équipe.

Une proposition d'adaptation sera formulée lors de la prochaine assemblée générale.

3.3. Dossier 3x3

Le trésorier-général confirme que le projet sera finalisé pour la prochaine réunion.

3.4. Dossier homologation

M. Joliet confirme que les grandes lignes du projet seront finalisées pour la prochaine réunion.

3.5. PF 18

Le trésorier-général confirme que les modalités de répartition du fonds des jeunes seront finalisées pour la prochaine réunion.

4. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 avril 2024

Les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal de la réunion du 23 avril 2024 tel qu'il a été publié dans la newsletter 1058 du 3 mai 2024.

5. Approbation du procès-verbal de la réunion en extrême urgence du 8 mai 2024

Les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal de la réunion du 23 avril 2024 tel qu'il a été publié dans la newsletter 1059 du 10 mai 2024.

A ce sujet, le président fait part de la réaction du RBC Haneffe (1034) sollicitant un complément d'information sur la décision prise dans le cadre du dossier de la R2B et de celle du BC Verviers - Saint-Michel (0169) qui demande une adaptation similaire dans la composition de la R1 messieurs.

6. Suivi des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 23 avril 2024

6.1. Composition de la boîte de secours

C. Nicolas fait rapport de l'examen des propositions faite par la firme de produits médicaux. Les membres du CdA la chargent de prendre contact avec celle-ci.

6.2. Inventaire des clubs en infraction à la réglementation UBO

Les membres du CdA prennent connaissance de l'inventaire des clubs en infraction avec la réglementation UBO établi par le secrétariat-général. Il s'avère qu'à l'heure actuelle seuls 2 clubs sont en défaut. Contact sera pris avec ces derniers.

6.3. Projet Bien-être à la prison d'Andenne

Le secrétaire-général fait part de la suite de la procédure qui sous-entend le respect de la réglementation des marchés publics.

7. Rapport du secrétaire-général

7.1. Courrier du secrétaire-général

Les membres du CdA prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétaire-général qui portent sur

- La nomination de Johnny Sambon au CJP Namur
- L'approbation de la fusion des clubs clubs 4A Aywaille (0524) et Espoir Hamoir BC 96 (2504)
- Le refus de la dérogation sollicitée par le club de Dison-Andrimont
- L'octroi d'un subside à l'équipe de Uliège pour sa participation au championnat européen des Universités.

7.2. Gestion du personnel

Le secrétaire-général fait part de l'engagement de 2 éducateurs à mi-temps jusqu'au 30 juin 2024 et des résultats actuels de la procédure de recrutement d'un éducateur à temps plein à partir du 1^{er} août 2024.

7.3. Courrier rédigé par le président

Les membres du CdA prennent connaissance du courrier rédigé par le président portant sur le refus de la demande du RBC Waterloo de participer à la compétition régionale U21 sur la base des résultats de son équipe U21 provinciale.

8. Rapport du trésorier-général

8.1. Situation financière arrêtée au 30/04/2024

Les membres du CdA prennent connaissance de la situation financière arrêtée au 30/04/2024.

8.2. Application du PM12

Le trésorier-général confirme que les décomptes du PM12 ont été envoyés aux clubs.

La demande de dérogation, sollicitée par le club CEP ladies (1810) suite au forfait de leur équipe de R1 fait l'objet d'un avis négatif du conseil d'administration.

8.3. Reporting du 1^{ère} trimestre pour les BNT 2024

Le trésorier général présente le premier reporting financier des équipes nationales. Les membres du CdA se réjouissent de cette nouvelle méthode de travail.

8.4. Augmentation du minerval des stagiaires du CRF.

Après débat, les membres du CdA s'accordent sur une augmentation du minerval de 40 € par mois pour les stagiaires en première année et de 20 € pour la seconde année).

8.5. Renouvellement de la convention de bénévole pour le contrôle des certificats médicaux

Sur proposition du trésorier- général, les membres du CdA marquent leur accord sur le renouvellement de la convention de bénévole pour le contrôle des certificats médicaux

9. Compétences administratives

9.1. Admission d'un nouveau club : Atlas Brussels Basketball Academy

Le secrétaire-général présente le dossier de candidature d'un nouveau club qui fait l'objet d'une approbation moyennant l'ajout d'un 4^{ième} signataire.

Les membres du CdA félicitent les dirigeants du club Atlas Brussels Basketball Academy dont le président assurera le parrainage.

9.2. PA 75 quater RBC Alleur (1466) - BC Ninane (1200)

Les membres du CdA approuvent la convention conclue entre les 2 clubs visant la création d'une réquipe régionale U21.

9.3. Collaboration avec les fédérations sportives

La proposition de collaboration avec une firme informatique est transférée à la commission informatique.

9.4. Labellisation

Suite aux informations successives de l'ADEPS, à l'imminence d'une nouvelle réglementation qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025, les membres du CdA prennent connaissance des démarches effectuées par le département juridique :

- Dépôt d'un avant-projet de labellisation qui n'a pas fait l'objet d'une opposition de la part de l'ADEPS rédigé sur la base des données sportives de la saison 23-24 et pourra droit à une première tranche de labels;
- Rédaction d'un nouveau projet de labellisation couvrant uniquement la saison 24-25 qui devait être rentré impérativement pour le 1^{er} mai 2024 et qui a fait l'objet d'un avis positif du directeur technique et du secrétaire-général ;
- Examen de la nouvelle réglementation appelée à régir la labellisation en application de l'article 43 du décret du 3 mai 2019 portant sur le mouvement sportif organisé en Communauté française.

Compte tenu de la pérennité du processus de labellisation confirmée par un arrêté du gouvernement de la Communauté française du 27 mars 2024, les membres du CdA s'accordent sur la constitution d'un groupe de travail appelé à rédiger un nouveau règlement qui sera présenté à l'assemblée générale de novembre 2024 afin d'entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Ils tiennent déjà à souligner que la nouvelle réglementation contient des critères qui s'imposeront dans tous les cas.

9.5. Demande de participation en route pour les JO à Leuze

Les membres du CdA prennent connaissance de la demande de la régie communale autonome de Leuze qui souhaite organiser des activités de promotion dans le cadre des J.O. à l'attention des élèves des écoles primaires de l'entité. Ils décident de relayer la demande vers le club du BBC Leuze (1047).

9.6. Résultats des élections à l' AISF

Les membres du CdA prennent connaissance de la réélection du président au conseil d'administration de l' AISF et de sa réélection en qualité de vice-président.

10. Compétences judiciaires

Les membres du CdA prennent connaissance de l'ordre du jour de la réunion du conseil judiciaire général programmée le 16 mai 2024.

11. Départements & Commissions

11.1. Département arbitrage

11.1.1. Projet nouveaux équipements - saison 24-25

Le trésorier général confirme l'intérêt croissant des arbitres de l'AWBB pour les packages présentés par le partenaire Bounce Wear.

11.1.2. Désignation des arbitres retenus pour diriger les PO en R1

Les membres du CdA confirment les termes du courrier adressé par le président aux arbitres non retenus pour les play-off au vu de leur affectation à un des clubs participants.

11.2. Commission informatique

P. Thomas, président de la commission informatique, fait part des avancées en matière de FME :

- L'application est de nouveau disponible sur les appareils Android (nouvelle version) ;
- Les notifications ont été adaptées (envoi multiple, etc.) ;
- L'application est en cours d'optimisation pour améliorer les performances ;
- Une nouvelle version de la FDM 2.0.7 est disponible
- Les catégories d'âge ont été adaptées en fonction du niveau (seniors et jeunes)

- La vérification automatique a été revue ;
- Les lettres apparaissent, de nouveau, sur le duplicata PDF de la feuille électronique ;
- Les lettres « L », « R », « C », « S » ne sont plus modifiables ;
- Un nouveau bouton est apparu pour la vérification des certificats médicaux (A) ;
- Certains bugs signalés ont fait l'objet d'une correction.

11.3. Département Championnat

11.3.1. Evaluation du championnat des jeunes régionaux

Les membres du CdA s'accordent sur l'envoi d'un questionnaire aux clubs appelé à leur demander leur avis sur le format, la formule, le calendrier du championnat des jeunes régionaux.

11.3.2. Application du PA75quater

Les membres du CdA s'accordent sur la mise en conformité des dispositions du règlement des championnats des jeunes régionaux avec celles du PA 75quater.

12. Basketball Belgium

12.1. Procès-verbal des réunions du conseil d'administration de Basketball Belgium des 15 et 22 avril 2024

Les membres du CdA prennent connaissance des 2 procès-verbaux.

12.2. Dossiers licences

Les membres du CdA prennent connaissance des décisions de la commission de licences. Un seul club (AWBB) ne l'a pas obtenu.

12.3. Projet TDW2

Le président confirme la désignation de 2 ambassadrices appelées à recueillir le point des clubs, des instances fédérales, des directions techniques dans le cadre d'une étude plus large sur la promotion du basket féminin. En tous les cas, la création d'une TDW2 n'est pas remise en cause.

12.4. Dossier homologation

Les membres du CdA prennent connaissance des résultats de l'étude des dossiers des clubs évoluant en nationale. Aucune décision n'a été prise pour l'heure.

La réunion se termine à 21h15

Jean-Pierre Delchef

Président

Bernard Scherpereel

Secrétaire-général